South Nation
Conservation
de la Nation Sud

Cartographie des risques d'inondation
Foire aux questions

1. Qu'est-ce que la cartographie des risques d'inondation ?

Les inondations fluviales se produisent lorsque le niveau des rivières et des cours d'eau monte et que ceux-ci débordent de leurs berges. Ce type d'inondation est généralement causé par une augmentation du débit des cours d'eau résultant de fortes précipitations, de la fonte des neiges ou d'une combinaison de ces deux conditions.

La CNS réalise des études de cartographie des risques d'inondation avec le soutien d'ingénieurs et de spécialistes techniques qualifiés, conformément aux normes et directives établies par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

Ces études s'appuient sur des informations détaillées concernant les caractéristiques des bassins versants, notamment la topographie, l'occupation des sols, les précipitations, le débit des cours d'eau, ainsi que des relevés des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques, tels que les ponts et les ponceaux.

Ces informations servent à élaborer des modèles qui simulent le mouvement de l'eau à travers un bassin versant lors de phénomènes d'inondation. Les niveaux de crue et l'étendue des inondations ainsi obtenus sont utilisés pour cartographier différents types de phénomènes de crue.

2. Qu'est-ce qu'une crue centennale ?

Une crue centennale a 1 % de probabilité de se produire ou d'être dépassée au cours d'une année donnée. À titre de comparaison, une crue d'une fois tous les 2 ans a 50 % de chances de se produire ou d'être dépassée au cours d'une année donnée, ce qui la rend beaucoup plus probable. Ces termes décrivent la probabilité d'une inondation, et non la fréquence à laquelle les inondations se produiront. Par exemple, une crue centennale pourrait se produire plus d'une fois en peu de temps.

3. Qu'est-ce qu'une plaine inondable ?

Une plaine inondable représente les terres situées à proximité d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un autre cours d'eau, susceptibles d'être inondées lorsque le niveau de l'eau dépasse les berges. Les plaines inondables sont généralement sèches dans des conditions normales, mais se retrouvent recouvertes d'eau pendant les périodes de crue.

La taille d'une plaine inondable dépend de l'ampleur de la crue. Les crues plus modestes et plus fréquentes, telles qu'une crue d'une fois tous les 2 ans (50 % de probabilité de survenue au cours d'une année donnée), couvrent généralement une superficie plus réduite. Les crues plus importantes et moins fréquentes, telles qu'une crue centennale (1 % de probabilité de survenue

au cours d'une année donnée), atteignent généralement des niveaux d'eau plus élevés et couvrent une superficie plus vaste.

4. Qu'est-ce qu'une plaine inondable réglementaire ?

En Ontario, l'aménagement des plaines inondables est régi par la législation et les politiques provinciales. *La Loi sur les offices de protection de la nature* définit le cadre juridique permettant à la CNS de mettre en œuvre des programmes et des services visant à réduire les risques pour les personnes et les biens liés aux aléas naturels, notamment les inondations et l'érosion.

En vertu de cette loi et du règlement ontarien 41/24, la CNS réglemente certaines activités menées dans les plaines inondables et d'autres zones exposées aux risques naturels.

La plaine inondable réglementaire est la zone qui serait inondée lors d'un phénomène d'inondation spécifique, selon les normes provinciales établies par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Dans la zone de compétence de la CNS, la plaine inondable réglementaire des rivières et des cours d'eau est déterminée en se basant sur la crue centennale, qui a 1 % de probabilité de se produire ou d'être dépassée au cours d'une année donnée.